

Qui peut bénéficier de l'hôpital de jour

Les personnes présentant :

- Déclin cognitif : maladie Alzheimer et apparentées
- Des troubles de la marche et de l'équilibre
- Accident vasculaire cérébral
- Maladie de Parkinson
- Tout autre trouble physique, psychosocial, cognitif ou affectif.

Les missions de l'hôpital de jour

- **Proposer une rééducation complexe** ayant pour but de réhabiliter, stimuler et prévenir les personnes fragilisées
- **Elaborer un projet personnalisé de soins** visant la réhabilitation des aptitudes physiques, cognitives, psycho-sociales et affectives
- **Proposer un soutien aux aidants** sous forme d'éducation thérapeutique et d'accompagnement psychologique et social
- **Préparer la fin de la prise en charge** par un accompagnement social
 - mise en place des aides à domicile
 - orientation vers les structures médico-sociales d'aval
 - préparation d'une éventuelle admission en institution

Les étapes du séjour en hôpital de jour

- **Demande d'admission par un médecin par courrier ou via trajectoire**
- **Contact téléphonique pour prise de rendez-vous ☎ : 03 26 53 31 35**
- **Evaluation de pré-admission 3 séances :**
 - Evaluation médicale gériatrique : EGS
 - Evaluation par l'infirmière coordinatrice et les professionnels paramédicaux
 - Accord ou refus de prise en charge en HDJ en réunion pluridisciplinaire
- **Début de prise en charge**
 - Elaboration du projet personnalisé de soins en réunion pluri disciplinaire
 - Présentation du projet au patient et validation du projet par lui-même
- **Prise en charge individualisée**
 - 1 à 2 séances par semaine, individuelle ou collective
 - Réévaluation après 20 séances
 - décision de prolongation pour 45 séances maximum
- **Préparation et accompagnement à la fin prise en charge**

Chaque étape fait l'objet de transmission au médecin traitant, aux spécialistes et aux professionnels du domicile impliqués.

Le projet personnalisé de soin

Le projet personnalisé de soin est conçu par l'équipe pluridisciplinaire afin d'apporter une réponse adaptée à chaque patient.

3 cibles de réductions prioritaires sont choisies parmi les 8 suivantes :

FONCTIONS COGNITIVES

COMMUNICATION – LANGAGE

MOTRICITE – MOBILITE

PSYCHOLOGIQUE – EMOTIONNEL

AUTONOMIE – INDEPENDANCE

EDUCATION THERAPEUTIQUE

PREVENTION

SOCIAL